

FONDS L'ONTARIO, ENSEMBLE POUR LE COMMERCE

Le **fonds L'Ontario, ensemble pour le commerce (FLOEC)** offre un soutien financier aux entreprises ontariennes qui cherchent à faire des investissements à court terme afin qu'elles puissent servir un plus grand nombre de clients interprovinciaux, développer de nouveaux marchés et rapatrier des chaînes d'approvisionnement essentielles en réponse aux tarifs imposés par les États-Unis.

Types de financement :

La province de l'Ontario peut offrir une subvention ou un prêt couvrant jusqu'à 75 % des coûts admissibles du projet (jusqu'à concurrence de 5 millions de dollars). Le niveau de financement sera fondé sur une évaluation du projet et les projets pris en considération pour un financement maximal uniquement s'ils peuvent démontrer qu'ils apporteront des avantages exceptionnels à l'Ontario et qu'ils sont conformes aux priorités du gouvernement. Les prêts seront sans intérêt pendant la période du projet (des intérêts seront appliqués pendant la période de remboursement), et jusqu'à 30 % du prêt (jusqu'à concurrence de 1,5 million de dollars) pourrait être radié si les objectifs sont atteints.

Admissibilité :

Le fonds soutient des entreprises à but lucratif (personne morale ou société en commandite) inscrites pour exercer leurs activités en Ontario.

- i. Exercer leurs activités en Ontario;
- ii. Avoir au moins trois ans d'expérience d'opérations et d'états financiers (se reporter à la section Expérience en matière d'exploitation des lignes [directrices du programme](#) pour déterminer les exigences relatives aux états financiers);
- iii. Employer au moins cinq employées ou employés actifs (cinq équivalents temps plein [ETP]);
- iv. Démontrer l'un des facteurs suivants en lien avec l'imposition de droits de douane américains :
 - L'entreprise opère dans un secteur fortement visé par les droits de douane américains (c'est-à-dire le secteur de l'acier, de l'automobile, de l'aluminium);
 - L'entreprise est fortement exposée au risque commercial (c'est-à-dire une perte de revenus de 30 % ou plus);
 - Doit réorienter ses activités pour approvisionner un client qui cherche à remplacer son fournisseur actuel en raison des droits de douane.

Pour en savoir plus sur le programme, visitez la page [Fonds l'Ontario, ensemble pour le commerce | ontario.ca](#)

Pour nous joindre

Pour communiquer avec une conseillère ou un conseiller de l'Ontario, veuillez remplir l'outil d'auto-évaluation de l'admissibilité [Auto-évaluation de l'admissibilité au Fonds L'Ontario, ensemble pour le commerce | ontario.ca](#)